



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 17 février 2020, à 13 h00** au bureau municipal, situé au 569, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Alain Villemure, Delmar Fisher et Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire M. Walter Dougherty selon les dispositions du Code municipal.

La conseillère Sabrina Patry-McComb est absente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par Intérim, madame Louise Brière, est présente.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Reddition compte - Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets Particulier d'Amélioration par Circonscription Électorale (PPACE)**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 13 h 00.

**2. Reddition compte - Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets Particulier d'Amélioration par Circonscription Électorale (PPACE)**

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Bury approuve les dépenses d'un montant de 24 372 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**



No de résolution  
ou annotation

**3. Période de questions**  
Sans objet

**4. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 13 h 03.

Signé ce 18 février 2020

---

Louise Brière  
Directrice Générale et Secrétaire-trésorière par Intérim

---

Walter Dougherty  
Maire

2020-02-044